

Qui peut devenir membre?

MEMBRE ACTIF

Toute personne exerçant des fonctions de communication administrative dans une ville, un arrondissement, une communauté métropolitaine, une municipalité régionale de comté ou un organisme paramunicipal peut devenir membre actif.

MEMBRE ASSOCIÉ

Toute personne exerçant des fonctions pour un organisme privé ou public, dont la communication municipale est une préoccupation, peut devenir membre associé. Le membre associé peut assister aux assemblées générales ou extraordinaires des membres, mais n'a toutefois pas le droit de vote, ni ne peut agir à titre d'administrateur de l'Association.

DEVENIR MEMBRE

Inscrivez-vous en ligne à :
www.acmq.qc.ca/Fr/Membre_Inscription.asp
et faites parvenir votre chèque, libellé à l'ordre de :
Association des communicateurs municipaux du Québec (ACMQ),
à l'adresse ci-dessous :
a/s Carole Rivet, coordonnatrice
227, rue Racine, Saint-Eustache (Québec)
J7R 5M2

Frais d'adhésion : 200 \$ par année
(Les taxes ne sont applicables.)

Renseignements : 514 432-6597



**DES RELATIONS D'AFFAIRES
ENRICHISSANTES**

**CAP'
COM**

L'ACMQ entretient des relations fructueuses, tant avec ses membres qu'avec les communicateurs publics de France par l'entremise de l'association française CAP'COM, dans une perspective de collaboration à des projets menés en partenariat avec celle-ci. Elle participe aussi annuellement à la Table de concertation des organismes municipaux du Québec à laquelle siègent, entre autres, la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ) et l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec (ADGMQ).



**Association des
communicateurs
municipaux du
Québec**

Site Internet : www.acmq.qc.ca

Courriel : info@acmq.qc.ca



**Association des
communicateurs
municipaux du
Québec**

**Pour mieux
communiquer
avec les citoyens**



Communiquer

La communication et l'information : des fonctions essentielles de la gestion municipale

C'est par la communication que les organisations municipales peuvent se rapprocher de leurs citoyens et les inciter à participer davantage à la vie municipale, à leur faire connaître les politiques, les réalisations et les mesures administratives qui les concernent.

Les élus et les gestionnaires avisés et soucieux de communiquer efficacement avec les citoyens savent qu'une bonne communication publique doit être bien planifiée en fonction des besoins de la clientèle. Pour se faire, des outils de communication supervisés, conçus et produits par des professionnels de la communication publique sont essentiels.

Par son expertise collective, l'Association des communicateurs municipaux du Québec constitue une ressource précieuse pour les gens qui œuvrent dans le milieu de la communication municipale.

HISTORIQUE ET ÉTHIQUE

L'Association des communicateurs municipaux du Québec existe depuis 1978 et ses membres s'engagent à respecter des règles d'éthique professionnelle.

Le communicateur municipal situe l'intérêt public au centre de ses préoccupations et oriente fidèlement le fonctionnement des mécanismes de communication vers les intérêts des citoyens qu'il dessert.

Prolongeant les orientations du conseil municipal et des services municipaux, il s'oblige à mettre en place et à faire fonctionner adéquatement les mécanismes de la communication qui susciteront le dialogue.

Parce qu'il est au service d'un organisme public, le communicateur municipal s'intéresse à toutes les activités des services municipaux pour leur ouvrir des canaux d'accueil, d'information et de promotion.

Dans son rôle, le communicateur municipal se préoccupe de diffuser une information complète et véridique.

Les avantages d'être membre

COMMUNIQUER ADÉQUATEMENT NE S'IMPROVISE PAS

Les communicateurs municipaux peuvent profiter de formations ponctuelles afin de se perfectionner et d'acquérir les connaissances requises aux communications écrites et électroniques, aux bonnes relations de presse, aux nouvelles tendances technologiques, à la gestion et au protocole, visant autant leur public externe qu'interne.

UN RÉSEAU D'ÉCHANGES ENRICHISSANT

L'ACMQ organise annuellement un colloque qui permet à ses membres de se rassembler durant quelques jours. On vient y écouter des conférenciers renommés dans leur domaine, entendre des témoignages de collègues sur des projets réalisés et participer à des ateliers en vue d'échanger et d'approfondir les diverses facettes de la profession.

Les membres ont aussi l'occasion d'y rencontrer leurs pairs et de tisser des liens entre eux lors de rencontres informelles.

UN BULLETIN DE LIAISON

Le Triangle est un bulletin électronique qui permet d'informer les membres périodiquement. Il est publié trois à quatre fois par année. À cela s'ajoutent des éditions spéciales, notamment pour les formations et le concours La Plume d'or. ▼



Plume
d'or



UN SITE INTERNET www.acmq.qc.ca

Une section Extranet est réservée aux membres. Un lien électronique permet des échanges virtuels rapides et efficaces quand vient le moment de correspondre rapidement entre communicateurs municipaux.

CONCOURS LA PLUME D'OR

Le travail des communicateurs est aussi souligné par le concours La Plume d'or, qui reconnaît le professionnalisme des membres, met en lumière leurs meilleures réalisations et favorise la promotion et l'essor de la profession de communicateur municipal.